

dans leur état actuel, sont certainement une conséquence du miracle qui a duré pendant plus de 200 ans. Mon humble opinion est que le corps saint a commencé à se dessécher au moment où les Jésuites ont été chassés de Goa." A 12 ans maintenant la prochaine exposition.

Le Frère Didace, Récollet

Justus ut palma florebit.

Le juste fleurira comme le palmier.

(Suite)

Voici maintenant un résumé des procès-verbaux des miracles attribués au Frère Didace et dressés en grande partie par le Grand Vicaire Charles Glandelet chargé par Mgr de Saint-Vallier de prendre les informations nécessaires pour les constater juridiquement :

AUX URULINES DE QUÉBEC

Le 24 octobre 1699, l'année même de la mort du Frère Didace, M. Charles Glandelet V. G., alla faire, par ordre de Mgr de Saint-Vallier, une enquête aux Ursulines de Québec où, disait-on, deux guérisons miraculeuses avaient été opérées par l'intercession du Frère Didace, et voici ce qu'il constata :

Une sœur de chœur, du nom de Rose de Sainte-Catherine, s'était démis le bras droit à l'âge de huit ans, en tombant sur la glace, et se l'était encore démis au bout d'un an. Depuis ce temps elle était toujours demeurée incommodée et souffrante sans pouvoir recevoir aucun soulagement de la part des médecins. Depuis plusieurs mois surtout elle souffrait beaucoup et ne pouvait presque plus se servir de ce bras. Au sentiment du célèbre médecin Sarrazin, la guérison était très-difficile. Voyant cela, la sœur Saint-Paul, sœur converse, lui conseilla d'avoir recours aux prières et à l'intercession du Frère Didace, lui citant en même temps plusieurs guérisons miraculeuses attribuées à ce saint religieux. Mais la sœur Rose de Sainte-Catherine rejeta cette proposition en disant d'un ton railleur qu'elle n'avait confiance que dans les saints canonisés. Elle ne fut pas longtemps sans regretter ce qu'elle venait de dire, car bientôt elle ressentit dans son bras malade de grandes douleurs inaccoutumées qui lui firent croire que c'était là une punition de son incrédulité et elle se sentit inspirée d'invoquer le Frère Didace. Elle en parla au Père Joseph Denis, son oncle, qui la blâma de son incrédulité, et lui conseilla, pour réparer sa faute, de mettre sa confiance en son intercession et de dire pendant quelque temps la prière *obsecro* qu'il récitait tous les jours en l'honneur de la Sainte Vierge. Elle le fit pendant quinze jours, pendant lesquels elle sentit ses douleurs diminuer